Questions orales

les syndicats et les représentants de la Chambre des communes, dont certains iront à Washington dans le cadre de notre approche.

L'AVENIR DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je poserai ma question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'ambassadeur Gotlieb va-t-il, au nom du gouvernement canadien et de toutes les personnes qu'il a citées, faire clairement comprendre à M. Baldrige que si les États-Unis prennent des mesures contre notre bois de résineux, cela risque de compromettre les négociations sur le libre-échange? Ne faut-il pas lui dire que les Canadiens n'accepteront pas de poursuivre les pourparlers si les États-Unis menacent d'imposer des droits de douane sur le bois de résineux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, la menace que représentent ces droits compensateurs et plusieurs autres mesures protectionnistes montre la nécessité absolue de faire de notre mieux pour améliorer nos relations commerciales avec les États-Unis.

LE DROIT DE DOUANE IMPOSÉ PAR LES ÉTATS-UNIS SUR LES BARDEAUX DE CÈDRE CANADIENS—LES EMPLOIS PERDUS

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Elle concerne la question des bardeaux. Le ministre disait aujourd'hui:

Nous nous sommes dits en désaccord là-dessus pour les diverses raisons que j'ai exposées dans ma réponse hier... Mais nous estimons qu'il faut maintenant tourner la page.

Est-ce que le ministre des Finances veut nous expliquer en toute conscience comment il arrive à oublier que vendredi prochain, 6 juin 1986, environ 4,000 personnes vont se retrouver sans travail en Colombie-Britannique? Est-ce eux les oubliés dans ces négociations commerciales?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de bien préciser une chose à l'intention du député. Il n'était pas dans la mêlée quand cette observation a été faite. Elle a été faite à propos de la question de savoir si l'escalade allait se poursuivre. Il est certain que le gouvernement est très préoccupé par l'impact du dossier du bardeau sur l'industrie. Il y a 4,000 personnes qui travaillent dans ce secteur, mais elles ne vont pas toutes perdre leur emploi.

Comme je l'ai dit hier, nous allons suivre l'affaire de près avec les représentants du secteur, travailleurs et entreprises, pour voir comment la question du bardeau influe sur eux. Je mets en garde le député contre l'emploi de ce nombre de 4,000: il n'y aura pas 4,000 personnes qui vont perdre leur emploi. Ce sera beaucoup moins.

LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse également au ministre des Finances. Le ministre va-t-il se contenter de manifester sur le parquet de la Chambre ses préoccupations pour les travailleurs de Colombie-Britannique, ou va-t-il se donner la peine de prendre la parole à la Chambre et d'expliquer aux Canadiens, et surtout à ces travailleurs, ce que son gouvernement va faire pour protéger et garantir ces emplois en Colombie-Britannique? Quelles mesures va-t-il prendre au nom de la population de la Colombie-Britannique?

Des voix: Bravo!

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, il ressort très clairement je pense des gestes que nous avons posés depuis que les États-Unis ont pris cette décision que nous sommes tout à fait préoccupés par son effet sur le secteur en question. Nous avons essayé d'amener les Américains à faire marche arrière. Nous avons essayé de les amener à s'engager à une certaine indemnisation. Tout cela prouve bien nos préoccupations en faveur de ce secteur.

• (1420)

Il y a divergence d'opinions sur l'effet que cela va avoir. Le député devrait bien comprendre que tant que nous ne serons pas fixés à ce sujet, il serait inopportun pour le gouvernement d'agir. Mais nous avons bien précisé que nous allons suivre la question de près avec les représentants de l'industrie.

L'IMPOSITION DE DROITS—LES MESURES UNILATÉRALES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, ma question s'adresse au même ministre. Ces dernières semaines, les États-Unis ont imposé des droits compensateurs dans divers secteurs où il y a en principe libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Demain, les Américains feront probablement la même chose dans un autre secteur de libre-échange, en l'occurence celui des bois résineux. Vu que le gouvernement est en train de négocier la libéralisation du commerce dans toute une série de nouveaux secteurs, le ministre ne convient-il pas que les deux pays devraient avant toute chose s'entendre sur un mécanisme quelconque pour empêcher l'un ou l'autre gouvernement de prendre des mesures unilatérales dans ces secteurs de libre-échange? N'est-ce pas essentiellement de cela qu'il devrait s'agir?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique se rappellera que lui et moi avons justement eu un échange à ce sujet il y a environ deux heures ou même un peu moins. J'ai répondu au nom du gouvernement à ce moment-là.